

LE LAPIN DE
GARENNE

FICHE
ESPÈCE



Portrait du Lapin de garenne

Nom scientifique : *Oryctolagus cuniculus*;

Statut réglementaire : *espèce chassable*;

Taille adulte : tête + corps : 34 à 50 cm, queue : 4 à 8 cm;

Poids adulte : de 1,2 à 2,5 kg;

Aire de répartition : Europe de l'Ouest et une grande partie de la Scandinavie (présent au sud);

Habitat : sols meubles, bien drainés, type sablo-argileux, aussi bien en terrain découvert que dans les buissons et les bois. Il peut coloniser tout type de milieux (parcs, jardins, etc.);

Régime alimentaire : végétaux de toutes sortes : écorces, tiges d'arbrisseaux et sous-arbrisseaux, graminées et bulbes, pousses de plantes herbacées (principalement graminées);

Prédateurs naturels : renards, mustélidés, chats, chiens, rapaces;

Menaces : proie fragile, victime de maladies contagieuses, disparition de son habitat;

Caractéristiques : plus petit que le lièvre, oreilles plus courtes et petit liseré sombre parfois visible, yeux marron foncé;

Reproduction : la femelle met bas dans un terrier peu profond, appelé «rabouillère». Reproduction de février à octobre et toute l'année en Europe du Sud. Après une gestation de 28 à 33 jours, 4 à 12 lapereaux naissent aveugles et nus. Ils sont allaités durant 3 semaines et s'émancipent à 4 ou 5 semaines. 3 à 5 portées par an;

Durée de vie : 9 ans.



Questions générales

J'ai trouvé un bébé lapin dans mon jardin et la mère semble absente. Que dois-je faire ?

Si vous tombez sur un bébé lapin sauvage et remarquez que la mère n'est pas là, ce n'est pas inquiétant. Les mères cachent leurs petits et viennent les voir une à deux fois par jour pour l'allaitement. Cela se produit au cours des premières heures du matin et très tard dans la nuit.

Observez la situation avant de toucher l'animal. Les lapereaux passent la plupart de leur temps dans un terrier les premières semaines. Il ne doivent donc normalement pas être trouvés dehors.

Si le bébé paraît blessé, épuisé et/ou affamé, n'hésitez pas à contacter le centre de soins le plus proche de chez vous en expliquant la situation.

Puis-je faire d'un bébé lapin sauvage un animal de compagnie ?

Les animaux de la faune sauvage ne sont pas destinés à devenir des animaux de compagnie. Cela est illégal. Il est donc important de laisser l'animal dans son milieu naturel qui est plus adapté pour son bien-être et de le laisser vivre avec ses congénères. Si vous devez manipuler un bébé lapin, portez des gants et limitez au maximum les contacts avec l'animal. Autrement, celui-ci risque de s'identifier à vous et n'aura plus peur de l'Homme. Ainsi, une fois relâché dans la nature, il ne saura plus se débrouiller et aura moins de chance de survivre.

Pour limiter le stress, il est important d'éviter au maximum les contacts avec les humains (caresses, câlins, bisous...) et avec les animaux de compagnie. Pour cela, placez l'animal dans un carton perforé ou dans une cage de transport. Mettez le dans une pièce calme et sombre. Évitez dans un premier temps de lui donner à manger ou à boire. Une fois l'animal bien sécurisé, contactez le centre de soins le plus proche de chez vous.

Si l'animal que vous avez trouvé est un adulte, manipulez-le en faisant attention et en maintenant le bas du dos pour éviter un risque de fracture des lombaires. De plus, faites attention aux risques sanitaires. Si vous possédez un animal de compagnie (surtout un lapin domestique), évitez tout contact avec l'animal sauvage et désinfectez vous bien les mains avant de le manipuler. Cela évitera de transmettre certains agents pathogènes tel que le virus de la myxomatose (paupières qui gonflent avec des écoulements).



Vous vous demandez si le lapin que vous avez trouvé est en détresse et doit être amené vers un centre de soins ?

Nous contacter :

7 J / 7 de 8h à 12h et de 14h à 18h

Tél : **05 61 19 38 62** - Composer le 3

Mail : **fs@envt.fr**

Nos partenaires :



L'AFSa - Agir pour la Faune Sauvage, association loi 1901 créée en 2017 par des étudiants de l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse, soutient des centres de soins de façon matérielle, humaine et financière.



Créée en 1969, NATURE EN OCCITANIE, association loi 1901 de protection de la nature, œuvre pour la préservation des habitats naturels, de la faune et de la flore de notre région.

Pour retrouver la listes des centres de soins en France :

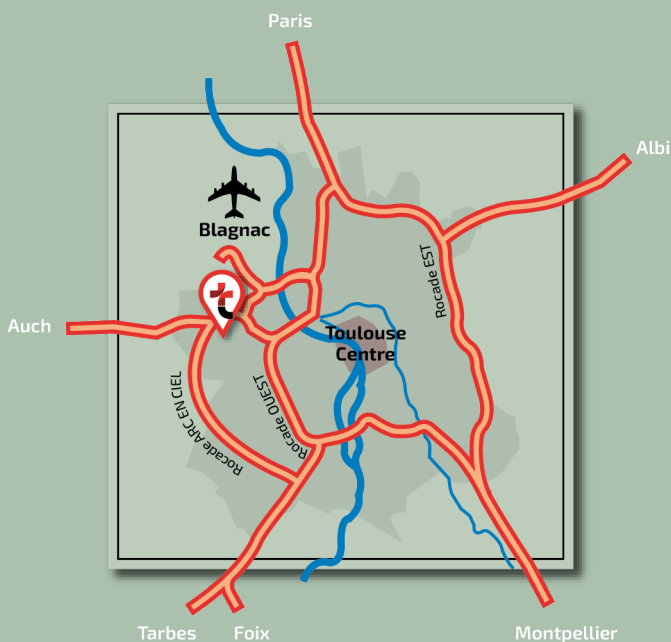
www.reseau-soins-faune-sauvage.com

LES SOINS SONT PRIS EN CHARGE EN TOTALITÉ
PAR LA CLINIQUE FAUNE SAUVAGE.

Nous avons besoin de vos dons !*

pour rénover et développer nos infrastructures
afin d'accueillir quotidiennement
toutes les espèces au nombre toujours croissant.

* Pour faire un don :



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

envt

école
nationale
vétérinaire
toulouse

CLINIQUE FAUNE SAUVAGE

23, chemin des Capelles - BP 87614 - 31076 Toulouse cedex 3

Tél. : 05 61 19 38 62

www.envt.fr

Suivez notre école sur les réseaux sociaux



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

U Université
de Toulouse

 **agreenium**

